



La Plaine sur mer

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS du 7 mars 2025

Délibération n° CA 2025-04

Nombre de membres

En exercice :	9
Présents :	7
Pouvoirs :	2
Votants :	9
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi sept mars à dix heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le vingt-sept février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Présidente.

Etaient présents

Danièle VINCENT, Présidente,
Maryse MOINEREAU, Adjointe
Marc LERAY, Sylvie DANET, Conseillers municipaux.
Marie-Thérèse CHAUVET VIGNERON, représentante des personnes en situation de Handicap,
Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées
Claire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44,

Excusés représentés

James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique, donne pouvoir à Danièle VINCENT
Marie-Andrée RIBOULET, adjointe, donne pouvoir à Maryse MOINEREAU

Secrétaire de séance : Maryse MOINEREAU - Adopté à l'unanimité.

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1 concernant la tenue du débat d'orientation budgétaire avant la séance de vote du budget primitif,
Considérant le rapport détaillé des orientations budgétaires 2025 joint en annexe,

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025 ;
- **ATTESTE** de l'existence du rapport d'orientation budgétaire sur la base duquel se tient le débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025.

Danièle VINCENT
Présidente



Maryse MOINEREAU
Secrétaire de séance